

Majorité municipale

Des actions concrètes ancrées dans la réalité

Il n'y a pas de politiques publiques qui vaillent en dehors des réalités. Pour preuve, notre équipe s'engage au quotidien pour le devenir de notre territoire.

Le programme Action cœur de Ville est désormais sur les rails et des actions très concrètes commencent déjà à voir le jour. Nous souhaitons que nos concitoyens, par le biais de réunions publiques, soient associés à ces démarches. Nous les remercions pour leur apport lors de ces échanges très constructifs. Grâce à notre anticipation et à l'efficacité de nos services, Mont de Marsan a été récompensée pour ses initiatives novatrices en matière d'ingénierie au concours "Réinventons nos cœurs de Ville" décernée par la ministre Jacqueline Gourault. Pragmatisme et réalité, c'est notre ligne de conduite. Bien entendu, les quartiers ne sont pas oubliés : nous procédons actuellement à la restructuration complète de l'axe Saint-Médard, nous programmons la refonte de la plaine des jeux avec le redéploiement d'une nouvelle passerelle pour désenclaver le quartier de Barbe d'Or ; nous prévoyons la rénovation de la salle de Barbe d'Or. Une nouvelle salle à disposition des Montoises et Montois verra le jour sur le site de l'hippodrome avec le concours de la Société des courses. Tout cela est sans compter les nombreuses actions de maintenance que nous menons quotidiennement au profit du bien-vivre dans nos quartiers. En outre, nous investissons 150 000 euros par an dans nos conseils de quartier, véritables outils de démocratie participative au plus près des besoins des habitants. Notre territoire a une place à tenir au cœur de la grande région Nouvelle-Aquitaine. C'est pourquoi nous travaillons au développement d'axes de coopération avec la métropole bordelaise, notamment en ce qui concerne la culture et le tourisme. Plus localement, notre Agglomération va fusionner avec la communauté de communes du Pays Grenadois pour atteindre une masse critique qui nous donnera plus de poids dans ce paysage aux frontières administratives élargies.

La culture, parlons-en ! Parce qu'elle a trop longtemps été la variable d'ajustement, nous avons décidé d'impulser et d'accélérer le contrat de labellisation scène nationale du Théâtre de Gascogne. Quant au musée Despiau-Vlérick, il fera peau neuve dans les années à venir. Nous travaillons à la définition d'un projet scientifique culturel à cet effet. À Mont de Marsan, la culture s'apprécie aussi hors les murs. La triennale Mont de Marsan Sculptures est de

retour cette année du 5 octobre au 3 novembre sur le thème des mythes. Enfin, les travaux de rénovation du caféMusic', scène emblématique de notre territoire, sont programmés.

La réalité, c'est aussi la signature du contrat de ruralité pour les villages de notre agglomération. Fruit du travail des maires et des services, nos 18 communes ont présenté 25 projets dans de multiples domaines : transition énergétique, voiries, médical, service public. La réalité, c'est encore la vitalité de notre enseignement supérieur et les efforts de nombreux acteurs pour mettre en cohérence nos jeunes diplômés avec le marché du travail, avec les entreprises du territoire.

La réalité, c'est avoir conscience que les ressources de notre planète ne sont pas infinies et de la fragilité de notre patrimoine naturel. À ce titre, nous menons un grand nombre d'actions concrètes de sensibilisation, de gestion responsable des déchets, de lutte contre le gaspillage alimentaire, de suppression des pesticides et d'économies d'énergie. En outre, nous travaillons à l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie et nous poursuivons l'aménagement de sites naturels dans leur fragilité via la réalisation d'un plan de gestion écologique (Neuf Fontaines de Bostens, mottes castrales de Castets, étang de pêche de Massy et zone humide de Limac dont l'inauguration est prévue le 11 mai prochain).

Enfin, l'enjeu des élections européennes est stratégique pour nos démocraties. Certes, tout est loin d'être parfait et les problématiques entre États sont réelles. Mais l'Europe reste notre bien commun dans un monde incertain où le retour des empires et de l'unilatéralisme sont réels (Chine, Russie, États-Unis d'Amérique). Regardez les conséquences du Brexit en Grande-Bretagne, du déclin de son économie. Le navire Europe est le seul à même de nous mener à bon port. Il nous faut garder le cap et ne pas céder aux sirènes de la tentation du repli sur soi.

Pour plus d'informations, consulter le site internet : www.primaire2016.org

Liste UnAutreMont2 / C. Dayot, H. Bayard, B. Tortigue, M.-C. Bourdieu, C. Davidson, F. Heba, É. Darteyron, C. Picquet, J.-P. Gantier, C. Dupouy-Ventrepol, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, P. Haurie, J.-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O. Di Lorenzo, A. Buchi, A.-M. Pita-Dublanç, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet, J.-F. Lagoye, Geneviève Darrieussecq / contact@unautremont2.fr / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

Opposition municipale

Errements et manques...

Le rapport d'observation de la chambre régionale des comptes relatif aux contrôles des comptes de la gestion de la commune de Mont-de-Marsan qui a été présenté au conseil municipal le 12 février dernier est pour le moins sévère.

Il est ainsi question de fiabilité des comptes, de nombreuses anomalies et la chambre régionale des comptes y pointe une série de défaillances. Cela démontre, s'il le fallait, la justesse de nos critiques et propositions que nous ne cessons de soumettre à longueur des conseils municipaux. Dans nos propositions et interventions, nous voulons à chaque fois préserver les intérêts des populations de l'agglomération.

Ainsi, dans la préparation du budget 2019, nous constatons des manques flagrants, puisqu'il est prévu une baisse de la subvention accordée au CCAS (centre communal d'action sociale). Quant aux subventions aux associations, elles resteront au même niveau que les années précédentes. De plus, les collégiens, étudiants et apprentis ne bénéficieront pas de la gratuité des transports sur la ville de Mont-de-Marsan (alors que les bus scolaires du Conseil départemental sont gratuits pour les familles).

Toujours dans le cadre des transports, alors que l'urgence climatique appelle des décisions fortes, dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public transport, aucune exigence n'a été formulée pour rouler avec des bus "propres".

Les personnels font aussi les frais de cette gestion puisque, par exemple, dans le cadre de leur formation, ni leurs déplacements, ni leurs hébergements ne seront plus pris en charge par la collectivité.

Enfin, les annonces pour revitaliser et redynamiser le cœur de ville vont entrer en contradiction avec la volonté affichée de la majorité municipale de soutenir le projet commercial de Malage.

Nous voyons bien là que les intentions avancées se heurtent à des réalités. Hélas, elles ne sont pas à la hauteur des enjeux et elles ne correspondent pas aux réalités du quotidien des habitants.

Liste Nous le ferons ! Alain Baché, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Renaud Lahitète, Didier Simon et Babette Soullignac / Nous contacter : gaucherepubletcit@free.fr

Réunion publique à Mont de Marsan

Montoises, Montois, habitants de l'agglomération et des landes, vous avez ou n'avez pas voté Macron mais vous êtes tous déçus par sa politique, qui n'est autre que celle prônée par l'Union Européenne. Je vous invite à une réunion publique, le samedi 11 mai à 16h, en la salle Lamarque Cando, pour débattre avec nous. Hélène Laporte, conseillère régionale et deuxième de liste, ainsi que Thierry Mariani, ancien ministre des transports, ancien député et troisième de la liste Rassemblement National, seront nos invités et vous exposeront nos ambitions contre cette Union européenne et celle de Macron, Merkel et Juncker. Les sujets qui nous concernent comme les frontières, l'emploi, la démocratie, les impôts, l'alimentation y seront abordés ainsi d'ailleurs que la question des prochaines municipales 2020. Seul le bulletin de vote peut influencer un changement, alors n'hésitez pas à vous mobiliser massivement pour les élections européennes, le dimanche 26 mai prochain, dans la mesure où votre ambition est de faire infléchir cette politique machiavélique et destructrice depuis une quarantaine d'années.

Liste Mont de Marsan Bleu Marine / Michaël Aulnette / www.fn40.com / michael.fn40@gmail.com

La loi Blanquer : "L'École de la confiance"... dans le privé. Une charge supplémentaire pour les communes.

Entre autres (mauvaises) choses, la loi Blanquer prévoit l'obligation de la scolarité des enfants à partir de 3 ans. Sous couvert de légaliser une situation de fait (une très grande majorité des enfants est en effet déjà scolarisée à partir de 3 ans), cette décision du Gouvernement est de nature à favoriser le développement des maternelles dans l'enseignement privé. En effet, l'unique loi Debré de 1959 impose aux municipalités de participer dans les mêmes proportions aux frais de scolarité pour les enfants de leur commune - qu'ils soient dans des écoles publiques ou privées sous contrat. Pour l'instant, cette disposition ne concerne que les élèves des écoles élémentaires (c'est-à-dire à partir du cours préparatoire). Avec une scolarité rendue obligatoire à partir de 3 ans, les communes devront supporter les dépenses imposées par la loi Debré (dépenses de scolarité et de personnel), et l'État paiera le traitement des enseignants des écoles maternelles privées. En plus de ce nouveau cadeau offert à l'enseignement privé confessionnel que nous dénonçons, nous pouvons également nous demander comment les communes pourront supporter cette nouvelle charge au moment où nous voyons baisser les dotations de l'État. Une augmentation des impôts locaux en perspective pour tous les contribuables montois ?

Liste Mont2Gauche / Céline Piot / www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com